

Faciliter l'accès des entreprises de l'économie sociale et solidaire à la collecte des déchets recyclables et réutilisables

Mardi 14 mars 2017

Intervention en séance plénière dans le cadre des débats sur l'économie circulaire

Pervenche Berès (S&D). – Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, je me réjouis que nous puissions avoir enfin cette discussion sur les enjeux de l'économie circulaire. Ce Parlement l'a voulue, le rendez-vous est là, et je remercie M^{me} Bonafè pour tout le travail qu'elle a pu faire.

Au fond, quand on regarde l'avenir de l'économie européenne, la question de l'économie circulaire est une question tout à fait centrale. Mais elle ne pourra pas être juste circulaire, elle devra être aussi solidaire. Pour cela, la place des entreprises de l'économie sociale et solidaire doit être au cœur de la stratégie que nous mettons en œuvre. C'est ce que fait le rapport de M^{me} Bonafè et je l'en remercie.

Il reste que, lorsque l'on parle des déchets municipaux pour lesquels on fixe des objectifs, je crois que c'est une stratégie tout à fait gagnante, mais pour qu'elle le soit vraiment, il faut s'assurer que, dans ces déchets municipaux, ce qui fait aujourd'hui une grande partie des encombrements des ménages – à savoir les déchets d'équipements électriques, et électroniques – soit bien inclus dans ces quotas qui pourraient être réemployés ou réutilisés. De ce point de vue-là, dans beaucoup de situations, il y a des plateformes logistiques des producteurs, qui font que ces déchets ne sont peut-être pas automatiquement considérés comme des déchets ménagers. C'est un point de vigilance sur lequel j'attire votre attention.